

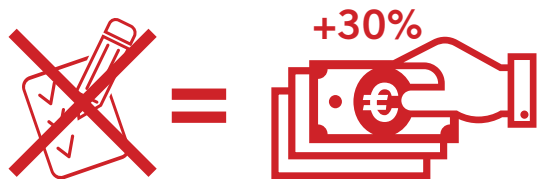
INSCRIVEZ VOTRE ENFANT!

Vous devez désormais inscrire votre enfant avant chaque vacances. Vous devrez également l'inscrire pour les mercredis après-midi à la prochaine rentrée 2016. Vous paierez alors le tarif normal.

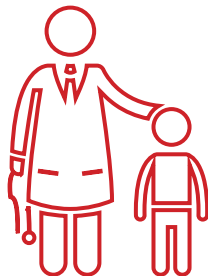


ATTENTION !

Vous paierez la journée **30% plus cher** :
→ si votre enfant n'est pas inscrit,
→ ou s'il est inscrit dans un centre mais qu'il va dans un autre.



→ Si votre enfant est inscrit mais qu'il ne vient pas au centre, vous devrez payer l'inscription, sauf en cas d'absence pour maladie pendant les vacances. Pour être remboursé, envoyer un certificat médical à : **Facil'Familles**
210 quai de Jemmapes
75010 PARIS



TARIFS



Tranches tarifaires	Tarifs vacances scolaires (par jour)	Tarifs mercredi après-midi (par mois)	Tarif repas (par jour)
1	0,34 €	0,70 €	0,13 €
2	1,08 €	2,28 €	0,85 €
3	2,17 €	4,55 €	1,62 €
4	3,34 €	6,97 €	2,28 €
5	4,45 €	9,35 €	3,62 €
6	5,63 €	11,83 €	4,61 €
7	6,78 €	14,21 €	4,89 €
8	8,02 €	16,84 €	5,10 €
9	11,50 €	22,40 €	6,00 €
10	19,30 €	33,60 €	7,00 €

Rappel : Les tarifs ne changent pas mais si votre enfant vient au centre de loisirs sans être inscrit, la journée coûtera 30% de plus. Le prix du repas reste le même.

BESOIN D'AIDE ?

Vous avez des difficultés pour inscrire votre enfant ? Vous pouvez obtenir plus d'informations :



→ sur le site Facil'Familles :
www.paris.fr/facilfamilles



→ auprès de l'équipe d'animation de votre école



→ en appelant le 3975 du lundi au vendredi, de 8h 30 à 18h

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR
*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur

MAIRIE DE PARIS



CENTRES DE LOISIRS



INSCRIVEZ VOTRE ENFANT!



CHANGEMENTS À PARTIR DES VACANCES D'ÉTÉ 2016

POURQUOI CHANGER ?

Aujourd'hui, beaucoup d'enfants viennent aux centres de loisirs sans être inscrits. Difficile de savoir combien ils seront !



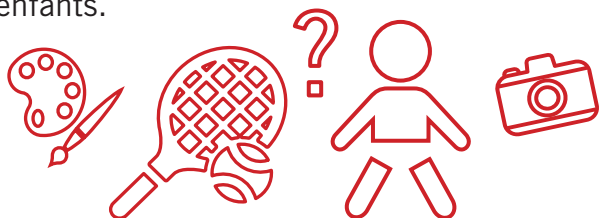
REPAS

Pour que tous les enfants puissent manger, des repas en plus sont préparés. L'été dernier, 8% ont été jetés.



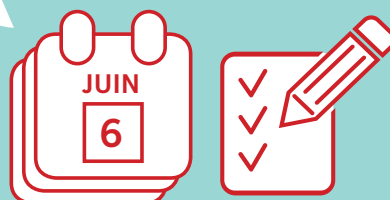
ACTIVITÉS

Les animateurs pourront encore mieux adapter les activités aux différents âges des enfants.



ENSEMBLE CHANGEONS !

QUAND S'INSCRIRE ?



A partir de l'été 2016, vous devez inscrire obligatoirement votre enfant au centre de loisirs. L'inscription se fait pour la journée entière.

Pour les prochaines vacances d'été :

JUILLET

Vous aurez 15 jours pour inscrire votre enfant : du 6 au 20 juin inclus. Vous pourrez l'inscrire en même temps pour le mois d'août.



6 AU 20 JUIN INCLUS

AOÛT

Une deuxième période d'inscription sera ouverte du 1^{er} au 15 juillet inclus.



1^{ER} AU 15 JUILLET INCLUS

LES MERCREDIS ET LES PETITES VACANCES

Les dates d'inscriptions seront sur le site Facil'Familles et affichées dans les écoles.

COMMENT ?



SUR INTERNET

Sur le site Facil'Familles : www.paris.fr/facilfamilles
Vous trouverez un guide d'utilisation sur ce lien : <http://labs.paris.fr/commun/facilfamille/CDL.pdf>

WWW.PARIS.FR/FACILFAMILLES

VOUS AVEZ DÉJÀ UN COMPTE ?

Rendez-vous sur la page d'accueil du site et cliquez sur « Inscrire mon enfant au centre de loisirs ».

VOUS AVEZ PERDU VOS CODES D'ACCÈS ?

Rendez-vous sur le site facil'familles pour récupérer vos codes d'accès.

VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE ?

Vous devez aller dans votre centre de loisirs pour faire la première inscription de votre enfant. Votre compte Facil'Familles sera ensuite créé. Vous recevrez, par courrier, les codes d'accès.



SUR PAPIER

En demandant le bulletin d'inscription au responsable de l'équipe d'animation, de votre école.

